



AVIS PUBLIC

Adoption du règlement numéro 2025-311 décrétant le traitement et l'allocation pour les élus municipaux et abrogeant le règlement 2024-304

AVIS PUBLIC est donné aux contribuables de Ville de Lac-Saint-Joseph:

Que le Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph adoptera ce règlement concernant l'allocation et le traitement des élus pour l'année 2026, lors d'une séance ordinaire qui se tiendra le 19 janvier 2026 à 19h30 à la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, situé au 360, chemin Thomas-Maher, Lac-Saint-Joseph, Québec, G3N 0A7.

Lac-Saint-Joseph, le 18 décembre 2025.



*Luc Harvey
Directeur général et greffier-trésorier*